

ACTION URGENTE

LIBYE. UN MILITANT TORTURÉ ET MENACÉ D'EXPULSION

Jabir Zain, un militant résidant en Libye, est maintenu en détention dans un lieu inconnu, plus de 100 jours après sa disparition forcée, imputable à une milice de Tripoli. Selon sa famille, qui n'a pas pu lui parler depuis son enlèvement, il a été torturé en détention et risque d'être expulsé vers le Soudan.

Dans la soirée du 25 septembre 2016, **Jabir Zain** et trois de ses amis ont été enlevés alors qu'ils sortaient d'une conférence sur les droits des femmes, organisée par une ONG dans un café à la mode à Gergarish, un quartier de la banlieue de Tripoli, en Libye. Quelques heures après l'enlèvement, les amis de Jabir ont été libérés, mais il a été maintenu en détention dans un endroit inconnu. Il semble que Jabir ait été pris pour cible en raison de son militantisme, notamment sur Facebook, où il défend régulièrement les droits des femmes et publie des points de vue sur des sujets considérés comme controversés dans la société libyenne.

La milice de Tripoli responsable de son enlèvement opère théoriquement sous l'autorité du ministère de l'Intérieur et a son quartier général dans le quartier de Fernaj, à Tripoli. Elle accuse Jabir, entre autres, d'athéisme, d'atteinte aux bonnes moeurs et de collaboration avec des ONG étrangères, selon des informations obtenues par sa famille. Après avoir tenté à maintes reprises d'accéder à son lieu de détention présumé, la famille de Jabir a rencontré des membres de la milice dans leur quartier général le 10 octobre. Ceux-ci ont réitéré les accusations portées contre Jabir et ont informé la famille qu'ils le maintiendraient en détention aux fins d'investigations complémentaires, qui aboutiraient à son expulsion, puisqu'il est soudanais.

À la demande de la milice, la famille de Jabir est retournée le 12 octobre au quartier général, où elle a rencontré les mêmes miliciens. Ceux-ci ont indiqué à la famille qu'il y avait eu une erreur, et qu'ils ne détenaient pas Jabir, mais un autre homme portant un nom similaire. La famille pense que cette information est fautive et poursuit ses recherches. Ses inquiétudes pour la sécurité de Jabir ne cessent de croître, car elle a reçu des informations indiquant qu'il avait été battu et torturé. On ignore toujours où il se trouve et ce qu'il est advenu de lui. Selon des informations récemment reçues par sa famille, il pourrait maintenant être détenu par la milice Rada à Tripoli – qui opère également sous les ordres du ministère de l'Intérieur.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en arabe, en anglais ou dans votre propre langue :

- exhortez les autorités libyennes à Tripoli à révéler immédiatement où se trouve Jabir Zain et à l'autoriser sans délai à voir sa famille et à consulter un avocat ;
- engagez-les à libérer Jabir Zain, à moins qu'il ne soit inculpé d'une infraction prévue par la loi et jugé dans le cadre d'une procédure conforme aux normes internationales d'équité des procès ;
- demandez aux autorités de Tripoli de protéger Jabir Zain contre de nouveaux mauvais traitements, notamment des actes de torture, d'enquêter sur les allégations selon lesquelles il a été torturé et de traduire en justice les responsables présumés dans le cadre de procès équitables.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 21 FÉVRIER 2017 À :

Ministre de l'Intérieur
Mr. Al-Aref Al-Khoja
Ministry of Interior
Tripoli, Libye
Fax : +218 21 480 3645
+218 21 444 2997 (merci de vous
montrer persévérant-e)
(le fax est le seul moyen de
communication fiable ; n'envoyez pas de
lettres SVP)

Formule d'appel :
**Your Excellency, / Monsieur le
Ministre,**

Procureur général
Mr Ibrahim Masoud Ali
Office of the General Prosecutor
Court Complex
Tripoli, Libye
Fax : +218 21 360 7951
Courriel : info@lago.ly

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Libye dans votre pays. Insérez les adresses ci-dessous :

Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax number Email address Salutation .

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

ACTION URGENTE

LIBYE. UN MILITANT TORTURÉ ET MENACÉ D'EXPULSION

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Jabir Zain est un Soudanais de 29 ans qui a étudié, travaillé et résidé à Tripoli, en Libye. Il a participé activement à des initiatives de la société civile, prenant part à un certain nombre d'événements destinés à promouvoir le dialogue et à mieux faire connaître les droits des citoyens dans la société libyenne. Il était particulièrement actif sur Facebook, où il publiait souvent des points de vue sur la situation actuelle en Libye, notamment sur les droits des femmes, les enlèvements, la torture, les assassinats ciblés de journalistes et de militants et le rôle de la religion dans la vie publique.

Il a été enlevé le 25 septembre 2016 vers 19 heures, en même temps que trois de ses amis, alors qu'il quittait le café « At Home », un établissement situé sur le front de mer à Gergarish, dans la banlieue de Tripoli. Il y avait assisté à une conférence sur les droits des femmes dans la société. Quatre heures après leur enlèvement, ses trois amis ont été relâchés, tandis que Jabir restait détenu dans un lieu inconnu.

Le 27 septembre, la famille et les amis de Jabir ont commencé à le chercher, tentant d'obtenir des informations auprès de leurs contacts et d'intermédiaires. Ces contacts ont informé la famille que Jabir était entre les mains d'une milice basée à Tripoli, théoriquement sous l'autorité du ministère de l'Intérieur, et dont le quartier général se trouvait à Fernaj, un quartier de Tripoli. Des intermédiaires ont également pu rendre visite à des membres de la milice dans leur quartier général au nom de la famille de Jabir. Ceux-ci les ont informés qu'une série d'accusations avaient été portées contre Jabir. La milice lui reprochait, entre autres, d'être athée, d'être un militant politique travaillant avec un certain nombre d'organisations à l'intérieur et à l'extérieur du pays, de recevoir des fonds de ces organisations et d'être coupable d'atteinte aux bonnes moeurs.

Le 10 octobre, des membres de la famille de Jabir ont pu se rendre au quartier général de la milice et ont rencontré deux personnes qui avaient pris part aux interrogatoires. Lorsqu'ils leur ont demandé ce qui allait se passer pour Jabir, elles ont répondu : « les enquêtes et les procédures vont prendre fin et il sera expulsé de Libye, puisqu'il est étranger ». Avant de partir, la famille a laissé sur place un sac contenant des vêtements destinés à Jabir. Le surlendemain, elle a été convoquée au quartier général de la milice, qui lui a rendu le sac de vêtements, expliquant que l'homme à qui ils avaient remis le sac avait dit qu'il n'avait pas de proches en Libye. Les miliciens ont ensuite indiqué à la famille qu'il y avait eu méprise et que Jabir n'était pas l'homme qu'ils avaient placé en détention et contre qui les accusations avaient été portées. Ils ont ajouté que Jabir était peut-être incarcéré dans une autre prison – tentant manifestement, du point de vue de la famille, de la détourner de l'endroit où il était réellement détenu.

Le 24 décembre, les sources de la famille de Jabir l'ont informée qu'il serait transféré à la brigade Rada, ou qu'il était possible qu'il ait été transféré aux services de renseignement, et qu'il serait renvoyé au Soudan. Sa famille n'a pas pu lui parler depuis son enlèvement.

Nom : Jabir Mukhtar Zain al Abedine Mahmoud, connu sous le nom de Jabir Zain
Homme